

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée à l'effet que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024.

- | | | |
|--------------|------------|-------------|
| • 15 janvier | 5 février | 4 mars |
| • 8 avril | 6 mai | 3 juin |
| • 8 juillet | 12 août | 9 septembre |
| • 7 octobre | 4 novembre | 2 décembre |

Et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, entre 9 h 00 et 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h à 12 h.

DONNÉ à L'Anse-Saint-Jean ce 8^e jour de décembre 2023.

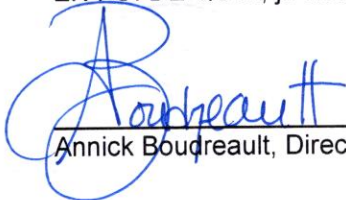


Annick Boudreault, Directrice générale / greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, Annick Boudreault, soussignée, résidante à L'Anse-Saint-Jean certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 8^e jour de décembre de l'année 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 décembre 2023.



Annick Boudreault, Directrice générale / greffière-trésorière par intérim